

NATIONS UNIES

ASSEMBLEE  
GENERALE



Distr.  
GENERALE  
A/4089/Add.2  
19 février 1959  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

Quatorzième session

RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX TERRITOIRES NON AUTONOMES :  
RESUME ET ANALYSE DES RENSEIGNEMENTS COMMUNIQUES EN  
VERTU DE L'ARTICLE 73 e DE LA CHARTE. RAPPORT DU  
SECRETARE GENERAL

Autres territoires

GIBRALTAR<sup>1/</sup>

1/ Conformément à la résolution 1332 (XIII) de l'Assemblée générale, ce résumé est également soumis au Comité des renseignements relatifs aux territoires non autonomes.

19 p.

NOTE : Les signes employés dans le présent document sont les suivants :

Points de suspension (...)	pas de renseignements
Tiret ( - )	renseignements négligeables ou inexistants
Barre oblique (1948/1949)	campagne agricole ou exercice financier
Trait d'union (1948-1949)	moyenne annuelle

## GENERALITES

Gibraltar est une étroite péninsule montagneuse d'une superficie de 2,25 miles carrés (6 kilomètres carrés), rattachée à la côte sud-ouest espagnole par une plaine basse sablonneuse.

A la fin de 1946, la population civile résidente, presque entièrement d'origine européenne, était de 21.233 habitants; à la fin de 1957, on l'évaluait à 25.403 habitants. En vertu du Right of Residence in Gibraltar Order de 1956, seuls ont le droit de résider sur le territoire sans permis les personnes originaires de Gibraltar et les fonctionnaires britanniques. De nombreux travailleurs résidant dans les villes espagnoles des environs entrent chaque jour dans le territoire et retournent chez eux le soir.

### Statistiques démographiques<sup>a/</sup>

	<u>1946</u>	<u>1952</u>	<u>1957</u>
Taux de natalité pour 1.000 habitants	22,2	23,4	21,8
Taux de mortalité pour 1.000 habitants	10,2	9,6	9,9
Taux de mortalité infantile pour 1.000 enfants nés vivants	33,4	41,7	14,5

a/ Taux calculés d'après le nombre total des naissances et des décès mais établis d'après le chiffre de la population civile résidente.

## CONDITIONS ECONOMIQUES

Les terres sont impropres à l'agriculture et à l'élevage et il n'y a ni forêts, ni pêcheries, ni minéraux ou autres ressources naturelles. Le territoire dépend en grande partie du tourisme, des réexportations et des facilités d'emploi offertes par le chantier naval, les diverses branches de l'administration, les services du gouvernement et de la municipalité. Le traitement du tabac et du café constitue l'industrie locale. On a créé en 1950, une conserverie de fruits et de poisson et plusieurs installations-pilotes pour la fabrication des produits les plus divers ont aussi commencé à fonctionner.

Aucun organisme spécial n'a été créé pour le développement économique général du Territoire. Un Comité chargé du développement du port, créé en 1946 et reconstitué en 1953 avec une majorité de membres non fonctionnaires, assume des fonctions consultatives touchant les questions qui intéressent le port. Des plans pour l'amélioration des installations portuaires, prévoyant une dépense de 500.000 livres sterling<sup>2/</sup> ont été élaborés et doivent être mis en oeuvre avec l'aide d'une allocation de 300.000 livres sterling provenant du Colonial Development and Welfare Fund.

#### Services publics

En 1946, la centrale électrique du Conseil municipal, d'une capacité de 8.150 kWa, a produit 5.250.000 kWh. D'importants travaux de modernisation, dont le coût s'est élevé à près de 400.000 livres sterling, ont été entrepris en 1947. En 1957, la centrale a produit 20 millions de kWh.

En 1945, le Conseil municipal a acquis l'usine à gaz d'une société privée. La production de gaz est passée de 79,5 millions de feet carrés en 1946, à près de 120 millions de feet carrés en 1954, mais elle est revenue ensuite à 99 millions de feet carrés en 1957.

#### TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS

Il n'existe pas de chemins de fer à Gibraltar. Le réseau routier est d'environ 12,5 miles. Son entretien incombe, pour la plus grande part, au Conseil municipal. Le nombre des véhicules automobiles immatriculés à la date du 31 décembre 1956, y compris les motocyclettes, s'élevait à 3.863.

Gibraltar est un port d'escale important pour les navires et les cargos. Le nombre total des arrivées a été de 3.826 en 1946 et de 5.581 en 1952, avec une jauge nette de 8.672.884 tonnes et de 10.137.189 tonnes respectivement. Le nombre des arrivées a diminué en 1954, passant à 3.459 avec une jauge nette de 8.916.651 tonnes mais a augmenté à nouveau en 1957, atteignant 8.566 avec une jauge nette de 10.039.042 tonnes. Un service de ferry relie Gibraltar à Tanger et à Algéiras. Le port commercial est bien outillé et comporte un chantier naval de réparations et des cales sèches. Des services postaux maritimes et aériens

<sup>2/</sup> L'unité monétaire de Gibraltar est la livre de Gibraltar, qui équivaut à la livre sterling ou à 2,80 dollars des Etats-Unis.

fonctionnent entre Gibraltar et de nombreux pays. Une compagnie privée assume les services télégraphiques et les radiocommunications.

Le réseau téléphonique automatique, qui desservait 1.300 abonnés en 1956, contre 800 en 1946, appartient au Conseil municipal.

Il n'existe pas d'aérodrome civil mais les aéronefs civils peuvent atterrir sur l'aérodrome militaire. Les services aériens civils se sont développés et améliorés depuis 1946, époque à laquelle une seule compagnie assurait des liaisons bihebdomadaires avec le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord. En 1957, quatre compagnies aériennes assuraient de fréquentes liaisons avec le Royaume-Uni, la France, l'Espagne, Tanger et l'Afrique occidentale. Le nombre des arrivées et départs d'avions était de 2.043 en 1952 et de 3.542 en 1957. Le nombre des passagers débarqués en 1957 a été de 34.199, contre 17.974 en 1952, et le tonnage des marchandises déchargées a été de 222.942 kg et de 127.555 kg, respectivement.

#### FINANCES PUBLIQUES

Le premier emprunt du gouvernement a été lancé en 1948. A la fin de décembre 1957, la dette publique, qui avait augmenté surtout par suite du financement des dépenses consacrées au logement, s'élevait à 1,8 million de livres sterling.

Recettes et dépenses  
(en milliers de livres sterling)

	<u>1946</u>	<u>1952</u>	<u>1957</u>
Recettes	545,1	954,8	1.266,3
Dépenses	751,6	859,4	1.261,6
Principales sources de recettes :			
- Douanes	290,3	362,3	543,8
Impôt sur le revenu	-	-	124,0
Loterie (bénéfice net)	-	92,2	107,5
Loyers des propriétés de l'Administration	26,3	75,1	102,6
Principales sources de dépenses :			
Services sociaux (y compris l'habitat et d'urbanisme) a/	399,7	277,9	628,9
Travaux publics	125,0	135,2	156,5
Justice (tribunaux, police, prisons)	58,0	111,1	148,5
Dette publique	-	86,4	103,9

a/ En outre, les dépenses consacrées au logement et financées par des emprunts, de 1948 à la fin de 1955, s'élevaient au total à 1.650.579 livres sterling.

Recettes et dépenses du Conseil municipal  
(en milliers de livres sterling)

	<u>1951</u>	<u>1954</u>	<u>1957</u>
Recettes	432,0	547,2	663,0
Dépenses	416,3	533,2	694,2

Le Conseil municipal assume la charge des dépenses relatives à la prévention des incendies, à l'hygiène publique, à l'entretien des routes, aux marchés publics, aux services de distribution d'eau, d'électricité et de gaz et au service téléphonique.

Systeme d'imposition

Par tradition, une grande partie des recettes du Territoire provient de droits de douane peu élevés qui frappent un petit nombre de produits tels que les boissons alcooliques, les parfums, l'essence et le tabac. Depuis 1946, ces droits ont été considérablement augmentés. Le mazout et le café ont été soumis à l'impôt avant 1950 et, depuis 1955, des droits d'importation ad valorem frappent un certain nombre d'articles de luxe. Le mazout est également frappé d'une taxe à l'exportation.

Un impôt sur le revenu, variant de 2,5 à 20 pour 100 du revenu imposable, a été institué en 1953. Les droits de succession ont été révisés en 1954; les droits ainsi que les dégrèvements ont été notablement relevés. Les droits de timbre sont perçus dans les mêmes conditions et au même taux qu'au Royaume-Uni.

Le tiers environ des recettes du Conseil municipal provient des taxes et le reste de redevances afférentes aux services publics.

#### COMMERCE INTERNATIONAL

	1946	1952	1957
	(en milliers de livres sterling)		
Importations générales	3.743,5 <sup>a/</sup>	7.522,9	9.066,7
Réexportations passibles de droits <sup>b/</sup>	...	4.034,8	4.269,0

a/ Valeur approximative.

b/ Vins, spiritueux, tabac, café et pétrole.

La plupart des importations proviennent du Royaume-Uni et des pays du Commonwealth. Les exportations du Territoire sont négligeables. La plus grande partie des réexportations consiste en marchandises exportées du Territoire par les ouvriers espagnols, les équipages des navires de guerre et de commerce et les touristes. Les exportations "invisibles", telles que la fourniture de services aux navires, aux aéronefs civils et aux forces armées, sont assez importantes.

Le contrôle des importations s'est considérablement relâché depuis 1954.

#### CONDITIONS SOCIALES

Il n'existe pas de problèmes raciaux. La condition de la femme dans le Territoire est la même qu'au Royaume-Uni.

#### MAIN-D'OEUVRE ET EMPLOI

Le Service du travail et de la protection sociale, créé en 1947, s'occupe des assurances sociales et des services sociaux, ainsi que de toutes les questions intéressant la main-d'oeuvre. L'Administration a pour politique de maintenir le plein emploi pour toutes les personnes originaires de Gibraltar et de leur donner priorité en ce qui concerne les possibilités d'emploi. En outre, le Control of Employment Ordinance de 1956 règle les conditions d'emploi des personnes non originaires de Gibraltar.

/...

Salariés assurés

	<u>1946</u>		<u>1952</u>		<u>1957</u>		
	(janvier)		(décembre)		(décembre)		
	<u>Hommes</u>	<u>Femmes</u>	<u>Hommes</u>	<u>Femmes</u>	<u>Hommes</u>	<u>Femmes</u>	
Originaires de Gibraltar	5.000	700	4.895	1.205	(	4.692	1.245
Autres sujets britanniques		500		567			
Etrangers <u>b/</u>	6.000	2.300	8.272	4.961		7.921	3.706

a/ Personnes gagnant moins de 500 livres par an.

b/ Pour la plupart, journaliers espagnols et domestiques espagnoles.

La diminution du nombre des sujets britanniques du sexe masculin assurés obligatoires est due aux augmentations de salaires grâce auxquelles leur revenu a dépassé 500 livres, chiffre au-dessus duquel l'assurance n'est plus obligatoire.

Plus de 45 pour 100 des salariés travaillent au chantier naval, dans les services de l'armée, dans les services de l'Administration et dans les services municipaux, désignés globalement sous le nom d'employeurs officiels. Il y occupent divers emplois dans les services de réparation et d'entretien des navires et des véhicules, la construction, le génie civil et les services municipaux. Le commerce de détail, les hôtels, les restaurants, les transports maritimes, l'industrie du bâtiment, la domesticité offrent d'autres possibilités d'emploi. Depuis 1953, le nombre des travailleurs industriels qui ne sont pas au service du gouvernement métropolitain ou de l'administration locale a diminué.

Depuis la création de l'Office de placement, la moyenne hebdomadaire des chômeurs britanniques inscrits a été inférieure à cent.

Peu de travailleurs émigrent dans le Territoire à titre permanent. Des permis temporaires de travail sont délivrés à de nombreux travailleurs espagnols dont le lieu de résidence est en Espagne et l'on recrute au Royaume-Uni un certain nombre de travailleurs spécialisés pour le chantier naval.

Conditions de l'emploi

Les salaires et autres conditions d'emploi des travailleurs industriels au service des employeurs officiels sont fixés par l'Official Employers Consultative Committee, autrefois appelé Standing Wages Committee, au sein duquel chacun des employeurs officiels est représenté. Un barème uniforme des salaires, fixé par le Comité, a été appliqué pendant toute la période considérée. Les salaires consistent en un salaire de base auquel vient s'ajouter une indemnité de vie chère.

Salaire hebdomadaire des travailleurs adultes du sexe masculin  
au service des employeurs officiels

	<u>1946</u>				<u>1952</u>				<u>1956<sup>c/</sup></u>			
	<u>Salaire de base</u>		<u>Indemnité de vie chère</u>		<u>Salaire de base</u>		<u>Indemnité de vie chère</u>		<u>Salaire de base</u>		<u>Indemnité de vie chère</u>	
	sh. p.	sh. p.	sh. p.	sh. p.	sh. p.	sh. p.	sh. p.	sh. p.	sh. p.	sh. p.	sh. p.	sh. p.
Non spécialisés	37,6 à 40,0		14,0 <sup>a/</sup>	30,0 <sup>b/</sup>	40,0		24,0 <sup>a/</sup> à 48,0 <sup>b/</sup>		57,0		24,0 <sup>a/</sup> à 48,0 <sup>b/</sup>	
Spécialisés	45,0 à 60,0		14,0 <sup>a/</sup>	30,0 <sup>b/</sup>	51,0 à 72,0		24,0 <sup>a/</sup> à 48,0 <sup>b/</sup>		73,0 à 94,0		24,0 <sup>a/</sup> à 48,0 <sup>b/</sup>	

a/ Etrangers.

b/ Sujets britanniques.

c/ Depuis le 1er janvier 1958, le salaire hebdomadaire des travailleurs adultes du sexe masculin a été augmenté uniformément de 5 shillings.

Le salaire des femmes est généralement égal aux deux tiers du salaire des hommes.

Des conventions collectives régissent les salaires et les conditions d'emploi des dockers, des travailleurs employés à la manutention du charbon et d'autres catégories de travailleurs. La Regulation of Wages and Conditions of Employment Ordinance de 1954 prévoit la création de conseils industriels paritaires et la fixation des salaires et des conditions d'emploi par des General Standard Orders ou des Wage Council Orders émanant d'un Regulation of Conditions of Employment Board et d'un Wage Council, respectivement.

En 1946, la semaine de travail des personnes au service des employeurs officiels était de quarante-sept ou de quarante-huit heures et celle des personnes employées dans les entreprises privées variait de quarante-huit heures pour les travailleurs de l'industrie à soixante heures pour les gens de maison. Depuis 1947, la semaine de travail dans les emplois publics est de quarante-quatre heures, alors que la semaine de travail dans les entreprises privées est encore, pour la plupart des professions, de quarante-huit heures. L'emploi de mineurs dans les magasins et les entrepôts, ainsi que le travail de nuit des mineurs et des femmes, sont réglementés.

#### Organisations ouvrières et patronales

L'Administration a mis en vigueur en 1947 une législation relative aux syndicats qui prévoit l'enregistrement obligatoire des syndicats et la nomination d'un directeur de l'enregistrement des syndicats. A cette époque, dix syndicats ont été enregistrés, avec un nombre de membres évalués entre 1850 et 8.350; en 1952, le nombre des syndicats est passé à 13, avec un nombre de membres cotisants évalué à 3.000. En 1957, quinze syndicats étaient enregistrés, dont huit étaient affiliés à des syndicats du Royaume-Uni, avec un total de 4.113 membres cotisants. Le nombre des organisations patronales est passé de un en 1947 à trois en 1957. Il existe un Conseil des syndicats très actif.

#### Relations industrielles

L'Administration a pour politique d'encourager la négociation bénévole et l'autonomie des industries. En 1952, on a créé un Comité consultatif du travail, composé d'un nombre égal d'employeurs et d'ouvriers. Des conseils du type Whitley et un conseil industriel mixte ont été institués en 1957. Les conflits du travail sont

réglés par voie de conciliation et d'arbitrage. Le nombre des journées de travail perdues par suite de grèves est insignifiant parmi les ouvriers originaires de Gibraltar. Il se produit de temps à autre, parmi les ouvriers étrangers non affiliés aux syndicats locaux, des arrêts de travail. Il existe une législation du travail étendue. L'Administration a mis en vigueur en 1955 la Factories Ordinance, qui fixe des normes de sécurité, d'hygiène et de protection sociale similaires à celles qui sont appliquées au Royaume-Uni. Le champ d'application de l'Ordonnance a été étendu en 1957 à l'industrie du bâtiment et aux entreprises de constructions mécaniques. Trente-quatre conventions du Bureau international du Travail étaient appliquées à Gibraltar en 1957.

#### Formation industrielle

Jusqu'à ces derniers temps, la formation industrielle organisée se limitait à l'apprentissage avec contrat au chantier naval et à l'apprentissage sans contrat dans deux services de l'Administration. En 1956, un accord est intervenu entre tous les services publics pour instituer un système d'apprentissage comportant un examen d'entrée commun et des clauses de contrat communes. Les apprentis recrutés reçoivent une formation technique dans une école professionnelle administrée conjointement par le chantier naval et l'Administration. Le nouveau système est placé sous le contrôle de l'Official Employers Apprentices Board. En 1957, on a recruté vingt-cinq apprentis.

#### Coût de la vie

L'indice du coût de la vie était calculé d'après l'incidence de l'augmentation du coût de la vie pour un travailleur adulte non qualifié, marié, avec trois enfants à charge âgés de moins de quinze ans, et gagnant soixante-dix shillings par semaine. En 1951, un Comité consultatif du coût de la vie a recommandé de remplacer l'indice du coût de la vie par un indice des prix de détail. Le nouvel indice est calculé d'après le niveau des prix de janvier 1954 et les dépenses moyennes d'un ménage familial composé d'un homme, d'une femme et d'un enfant vivant et disposant d'un revenu d'environ 120 shillings par semaine.

Indice du coût de la vie  
(Juillet 1939 = 100)

<u>1946</u> <u>Décembre</u>	<u>1952</u> <u>Décembre</u>	<u>1954</u> <u>Décembre</u>
173	223	221

Indice des prix de détail  
(Janvier 1954 = 100)

<u>1954</u> <u>Décembre</u>	<u>1957</u> <u>Octobre</u>
102	113

/...

## URBANISME ET HABITAT

Vers la fin de la guerre, le Resettlement Board a pris des mesures pour assurer un logement provisoire aux évacués rapatriés. En 1946, l'Administration a préparé des plans pour un programme de construction de logements permanents, qui a depuis lors, et à plusieurs reprises, été élargi et le programme de construction de logements provisoires a été progressivement abandonné. En 1955, l'Administration a approuvé un programme quinquennal de logements pour les années 1956 à 1960, financé en partie par le Colonial Development and Welfare Funds. Depuis 1945, l'Administration a construit ou réparé 1.110 unités de logements permanents et a édifié 423 unités de logements provisoires. En 1957, on a achevé la construction de cinquante-six appartements et l'on a procédé à la démolition de cinquante-trois unités de logements provisoires.

## SECURITE ET PROTECTION SOCIALES

En 1955, une législation complète sur l'assurance sociale a été mise en application.

Le système d'assurances sociales actuellement en vigueur est fondé sur les trois ordonnances suivantes : Employment Injuries Insurance Ordinance, Social Insurance Ordinance et Non-Contributory Social Insurance Benefits Ordinance. L'Employment Injuries Ordinance s'applique, avec quelques exceptions, à tous les travailleurs manuels et aux autres travailleurs gagnant moins de 500 livres par an. Sauf dans certains cas, peu nombreux, la Social Insurance Ordinance s'applique aux mêmes catégories de personnes et les personnes qui cessent d'être assurés obligatoires peuvent s'affilier volontairement à ce plan. Les prestations versées au titre de ces deux ordonnances sont financées grâce aux contributions versées, par parts égales, par les employeurs et par les travailleurs, les dépenses administratives étant à la charge de l'Administration. Les prestations versées au titre de la Non-contributory Social Insurance Benefits Ordinance sont financées exclusivement au moyen des recettes du Territoire; cette ordonnance, qui ne s'applique qu'aux sujets britanniques et aux personnes domiciliées dans le Territoire, prévoit des prestations s'ajoutant à celles de la Social Insurance Ordinance ainsi que des indemnités de chômage et des pensions de retraite.

L'Employment Injuries Insurance Ordinance prévoit le versement de prestations d'accidents du travail, de prestations de maladies et de prestations de décès.

La Social Insurance Ordinance prévoit le versement d'indemnités pour tuteurs, d'allocations de maternité, de prestations de décès, de pensions de veuve et de pensions de vieillesse. Ces deux dernières catégories de prestations ne seront payables qu'à partir de 1958 et de 1965, respectivement.

Jusqu'à présent, seules des indemnités de chômage ont été versées au titre de la Non-contributory Social Insurance Benefits Ordinance. L'indemnité hebdomadaire de chômage est de 24 shillings, auxquels s'ajoute une indemnité de 16 shillings pour chaque adulte à charge et de 5 shillings pour chaque enfant jusqu'à un maximum de quatre personnes à charge.

Les services sociaux sont administrés par un fonctionnaire principal sous le contrôle général du Directeur du service du travail et de la protection sociale, qui est lui-même assisté par un Comité consultatif, créé en 1946 et composé de fonctionnaires et de représentants d'organisations sociales et d'oeuvres charitables.

En 1945, les services de protection sociale comportaient le versement d'un petit secours hebdomadaire spécial aux indigents, des repas pour les vieillards, des secours aux tuberculeux et des attributions gratuites, dans les centres de protection infantile, de lait aux mères nécessiteuses. Tous ces services ont été institués en 1944 ou en 1945. En 1946, l'Administration a institué le Public Assistance Scheme au bénéfice des vieillards et des infirmes. Ce plan a été étendu en 1948 aux personnes se trouvant dans le besoin par suite de maladie temporaire ou de chômage. L'enregistrement officiel des aveugles a commencé en 1947.

Les dépenses d'assistance publique se sont élevées à 5.000 livres en 1947, à 21.426 livres en 1952 et à 46.614 livres en 1957, non compris l'assistance en nature. Le nombre moyen des familles recevant des secours en espèces était de 137 en 1947, de 374 en 1952 et de 598 en 1957.

Il n'existe pas d'assurance-maladie. Néanmoins, les personnes au service des employeurs officiels bénéficient d'une assurance-maladie gratuite et les personnes dont les ressources sont insuffisantes peuvent recevoir gratuitement, ou à peu de frais, un traitement comprenant la fourniture de lunettes, d'appareils orthopédiques, d'appareils de prothèse et de fauteuils roulants pour personnes infirmes.

Les fonctionnaires du Service du travail et de la protection sociale sont également chargés de la probation. Les personnes soumises au régime de la probation sont surtout des jeunes garçons et des adolescents. A la fin de 1957, douze personnes étaient placées sous le régime de la probation. En 1946, on a introduit un régime amélioré de probation, établi selon les dispositions pertinentes du Criminal Justice Bill 1938 du Royaume-Uni. La Young Persons Ordinance, promulguée en 1955, assure la protection, la garde et le bien-être des personnes âgées de moins de 17 ans qui ont besoin de soins et de protection.

#### PREVENTION DU CRIME ET TRAITEMENT DES DELINQUANTS

Le nombre de crimes et délits, principalement de vols, signalés à la police s'est légèrement accru, passant de 427 en 1947 à 516 en 1957. Le nombre des infractions, notamment des infractions aux règlements de la circulation, a aussi légèrement augmenté. Le nombre des cas de délinquance juvénile jugés par les tribunaux est peu élevé et varie de six à douze par an.

Le nombre des affaires où une condamnation a été prononcée a diminué et est passé de 858 en 1947 à 787 en 1957. Une tendance notable est la diminution du nombre des personnes condamnées à des peines d'emprisonnement (22 en 1957, contre 102 en 1947). Les femmes, ainsi que les jeunes gens et les jeunes filles sont rarement condamnées à des peines d'emprisonnement.

En 1953, l'Administration a inauguré un Service d'assistance aux anciens détenus.

#### SANTE PUBLIQUE

L'Administration, conseillée par un médecin-chef, est responsable de l'entretien des hôpitaux, de la protection infantile, de l'hygiène dans les ports et des services médicaux et dentaires dans les écoles. Les services d'hygiène et les services sanitaires dépendent du Conseil municipal, qui possède son propre chef de service. Une Commission sanitaire consultative coordonne les activités des services médicaux, des forces armées, de l'Administration et du Conseil municipal.

Dépenses  
 (en milliers de livres)

	<u>1946</u>	<u>1952</u>	<u>1957</u>
Administration du territoire	80,8	115,2	159,2
Conseil municipal	49,2	14,1	20,7
Dépenses afférentes à des travaux d'ordre sanitaires effectués par d'autres services	...	67,2	90,0

Personnel médical et sanitaire

	<u>1946</u>		<u>1952</u>		<u>1957</u>	
	<u>Administra- tion et Conseil municipal</u>	<u>Secteur privé</u>	<u>Administra- tion et Conseil municipal</u>	<u>Secteur privé</u>	<u>Administra- tion et Conseil municipal</u>	<u>Secteur privé</u>
Médecins immatriculés et médecins diplômés	7	7	10	13	9	25 <sup>b/</sup>
Dentistes	2	-	-	8	-	9
Infirmières de première classe	23	-	24	2	31	-
Infirmières titu- laires d'un certificat	...	...	9	-	13	-
Sages-femmes de première classe	...	...	20 <sup>a/</sup>	-	24 <sup>a/</sup>	-
Sages-femmes titu- laires d'un certificat	...	...	-	5	-	5
Inspecteurs sani- taires (y compris les stagiaires)...	...	...	9	-	9	-
Techniciens de laboratoire et de radiologie	...	...	8	1	10	-
Pharmaciens	1	...	3	20	3	18
Infirmières ayant une formation partielle et infirmiers	50	...	80	2	98	-

a/ Figurent également sous la rubrique "Infirmières de première classe".

b/ Y compris les médecins des services immatriculés comme médecins privés.

Il existe un hôpital général de 147 lits, un hôpital pour contagieux, généralement vide, de 30 lits, un hôpital psychiatrique, entièrement rénové et agrandi, dont le nombre de lits a varié de 12 à 60 depuis 1946, et un hôpital de 60 lits pour les malades atteints d'affections thoraciques, inauguré en 1946; cet hôpital, primitivement prévu pour recevoir des tuberculeux, reçoit maintenant des malades cardiaques, le nombre des cas de tuberculose étant en diminution.

Un dispensaire pour malades bénéficiant de l'assistance publique a été ouvert en 1953.

Un service de protection infantile a été institué en 1946; il existait en 1957 un centre de consultations prénatales, trois centres de consultation en matière de protection infantile qui, en plus des consultations médicales gratuites, distribue gratuitement du lait et certains médicaments aux mères nécessiteuses.

Les élèves-infirmières reçoivent leur formation à l'hôpital général. Les élèves qui obtiennent leur diplôme peuvent être envoyés au Royaume-Uni pour y devenir infirmières de première classe. Le nombre moyen d'élèves-infirmières est d'environ 12 par an.

La tuberculose pulmonaire, qui constituait un danger immédiat après la guerre, est maintenant jugulée. En 1957, pour la première fois, aucun décès n'a été dû à la tuberculose.

Une enquête entreprise en 1947 a révélé certains cas de malnutrition parmi les enfants et des manifestations de déséquilibre nutritionnel chez les adultes. Des mesures ont été prises pour remédier à cet état de choses et l'on considère maintenant que la situation sanitaire et nutritionnelle est au-dessus de la moyenne et peut être comparée aux conditions les meilleures de la plupart des pays d'Europe.

La population est approvisionnée en eau potable et en eau saumâtre par le Conseil municipal. Une usine d'épuration chimique de l'eau a été construite en 1949.

Il existe un système de tout-à-l'égout. Une usine d'incinération des ordures a été construite en 1948 et on a entrepris avec succès, en 1946, une campagne de dératisation. Des inspecteurs sanitaires procèdent régulièrement à l'inspection des logements et des aliments.

Le Service médical scolaire assure la vaccination obligatoire des nouveaux-nés et la revaccination des enfants à l'âge de 12 ans.

CONDITIONS DE L'ENSEIGNEMENT

Avant 1945, l'enseignement était exclusivement confessionnel, l'Administration se bornant à verser des subventions aux établissements d'enseignement. A la suite de recommandations faites par une commission nommée en 1943, l'Administration a pris en mains la direction de l'enseignement. Un Directeur de l'enseignement a été nommé en 1944 et le système d'enseignement a été réorganisé en 1945. En 1950, ce système a été refondu et rendu conforme à celui du Royaume-Uni. En 1951, l'enseignement est devenu gratuit et obligatoire pour tous les enfants âgés de 5 à 15 ans.

La langue locale est l'espagnol mais, depuis 1945, l'enseignement dans les écoles est donné en anglais. L'analphabétisme est pour ainsi dire inexistant.

Dépenses  
 (en milliers de livres)

1946      1952      1957  
 39,5      65,6      138,4

Établissements scolaires

1946      1952      1957

	<u>Publics</u>	<u>Libres</u>	<u>Publics</u>	<u>Libres</u>	<u>Publics</u>	<u>Libres</u>
Ecoles primaires	10	2 <sup>a/</sup>	16	2 <sup>a/</sup>	16	3 <sup>a/</sup>
Ecoles secondaires	4	-	4	-	5	-
Ecoles professionnelles et techniques	1	-	2	-	2	-

a/ Non comprises six écoles maternelles qui ne sont pas soumises à l'inspection des autorités administratives.

Effectifs scolaires<sup>a/</sup>

1946      1952      1957

	<u>Garçons</u>	<u>Filles</u>	<u>Garçons</u>	<u>Filles</u>	<u>Garçons</u>	<u>Filles</u>
Ecoles primaires <sup>b/</sup>	843	758	1.066	919	1.331	1.240
Ecoles secondaires	366	331	610	612	(	(
Ecoles professionnelles et techniques	15	15	135	29	( 648	( 646

a/ Y compris les élèves non originaires de Gibraltar.

b/ Non compris les élèves qui faisaient leurs études dans les écoles primaires libres (120 en 1946, 485 en 1952 et 583 en 1957).

Personnel enseignant

	1946		1952 <sup>a/</sup>		1957	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Ecoles primaires	14	57	12	69	21	76
Ecoles secondaires et techniques	8	7	32	26	33	24

a/ Non compris 20 instituteurs enseignant dans des écoles libres en 1952 et 23 en 1957.

Tous les élèves subissent à l'âge de 11 ans l'examen d'entrée dans les sections classique, moderne ou technique des écoles secondaires; l'enseignement technique, notamment, s'est développé avec l'ouverture, en 1949, de l'Ecole technique du chantier naval. Il n'existe pas d'établissement d'enseignement supérieur dans le territoire, mais le nombre des élèves qui poursuivent leurs études au Royaume-Uni est passé de 6 en 1946 à environ 40 en 1956. L'Administration accorde chaque année une bourse d'enseignement supérieur à un élève pour lui permettre de poursuivre ses études au Royaume-Uni et une ou deux bourses sont également accordées par une fondation privée. Il n'existe pas d'école normale dans le territoire, mais l'Administration a porté de six à huit le nombre des bourses accordées aux élèves-instituteurs en vue de leur formation au Royaume-Uni.

Le Département de l'éducation organise des cours commerciaux et des cours de langues qui ont lieu le soir. On a ouvert en 1954 une école pour les enfants partiellement aveugles.

Le Calpe Institute, section du British Council, organise diverses activités éducatives et récréatives.

#### INSTITUTIONS CULTURELLES ET ORGANISATIONS DE JEUNESSE

Le territoire compte trois bibliothèques, en dehors des bibliothèques scolaires, et un musée.

Un grand nombre de sociétés culturelles et récréatives du Royaume-Uni exercent leurs activités dans le territoire par l'intermédiaire de leurs branches locales, de même que de nombreuses sociétés locales culturelles et récréatives, notamment les associations d'éclaireurs et de guides. Les groupements religieux exercent des activités dans les organisations de jeunesse et ont constitué plusieurs sociétés de bienfaisance.

/...

INFORMATION DES MASSES

Journaux et périodiques

	1946		1952		1957	
	<u>Anglais</u>	<u>Espagnol</u>	<u>Anglais</u>	<u>Espagnol</u>	<u>Anglais</u>	<u>Espagnol</u>
Quotidiens	1	2	1	1	1	1
Périodiques et hebdomadaires	3	3 <sup>a</sup> /	2	-	2	-

a/ Y compris un périodique bilingue.

Le tirage total était en 1957 d'environ 9.350 exemplaires.

On compte quatre cinémas.

Le Premier secrétaire adjoint est chargé des relations avec le public.

Depuis la suppression, en 1945, du poste Radio Gibraltar, on a créé un centre de radiodiffusion qui relève des autorités militaires. En 1956, l'Administration a décidé de créer un Service officiel de radiodiffusion. En 1957, le nombre de postes récepteurs déclarés était de 4.583.